

Voix juives indépendantes demande justice pour Hassan Diab

Avril 2015

Voix juives indépendantes – Canada (VJI Canada) s'indigne de l'extradition de notre concitoyen et défenseur des droits humains, M. Hassan Diab, et exige la fin de sa détention en France. M. Diab est accusé à tort d'avoir joué un rôle dans l'attaque à la bombe d'une synagogue de Paris en 1980.

La preuve présentée contre M. Diab est « confuse », « faible » et « suspecte » selon le juge qui a présidé l'audience canadienne sur son extradition. Ses empreintes digitales ne correspondent pas à celles du suspect, et la preuve présentée par les autorités françaises sur cette question a même été retirée, après que plusieurs experts en graphologie de renommée mondiale aient témoigné que l'analyse graphologique soumise par la France est erronée et peu fiable.

Il est inquiétant que le Canada ait autorisée l'extradition d'un citoyen canadien sur une base aussi contestable et sans lui permettre un procès équitable en vertu de la loi. Qui plus est, les preuves tirées de renseignements secrets et utilisées contre M. Diab n'ont pas été mises à la disposition de sa défense et ont probablement été obtenues sous la torture. La France n'extrade pas ses citoyens, mais le Canada a extradé M. Diab sans que la moindre preuve crédible n'ait été présentée contre lui.

L'organisation VJI Canada est très préoccupée par le fait que M. Diab n'ait pas droit à un procès équitable en France. Il semble que les lois anti-terroristes françaises et le renseignement secret seront injustement utilisés contre M. Diab afin de pousser vers sa condamnation.

Nous demandons au gouvernement de la France d'abandonner son procès contre M. Diab, afin qu'il puisse éviter d'être victime d'une erreur judiciaire. M. Diab est présentement détenu dans un État étranger, sur la base d'accusations pour lesquelles il n'a aucune connexion.

Souvenons-nous qu'Alfred Dreyfus, citoyen français-juif, a été injustement condamné pour crime de trahison, sur base d'évidences douteuses. Cette flagrante injustice a pu avoir lieu dans un climat d'antisémitisme. Heureusement, une forte opposition publique de segments de la société française ayant fait pression sur le gouvernement pour rouvrir le cas a notamment conduit à l'acquiescement de Dreyfus pour toutes les accusations portées contre lui.

Il incombe aux individus et organisations de conscience en France de demander à leur gouvernement d'accorder immédiatement la liberté à M. Diab. Tout comme Dreyfus, M. Diab est victime de preuves douteuses ayant mené à une énorme injustice contre lui, une injustice possible dans une conjoncture actuelle où le climat anti-arabe et anti-musulman est communément de mise.

VJI Canada invite les individus et organisations de la société civile en France à se joindre à nous et à nos alliés au Canada – qui inclut, entre autres, Amnistie internationale Canada, la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles et l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université – afin de demander au gouvernement français de mettre fin aux accusations portées contre M. Diab et de lui permettre de rentrer chez lui, auprès de sa famille et ses amis.

Pour plus d'informations, contacter: Tyler Levitan, coordinateur de campagne pour Voix juives indépendantes – Canada, tyler@ijvcanada.org